



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 juin 2025

Au Salon Restau'co, Annie Genevard souligne la mobilisation croissante de la restauration collective en faveur de la souveraineté alimentaire et annonce le lauréat de l'appel à projet « Alimentation durable en restauration collective »

La ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Annie Genevard, s'est rendue ce mercredi 11 juin 2025 au salon du Réseau Restau'Co, organisé au parc des expositions à Paris-Porte de Versailles. L'occasion d'échanger avec les acteurs de l'ensemble de la filière de la restauration collective, des fournisseurs aux convives, en passant par les représentants des différents secteurs de la restauration collective.

La ministre a appelé le secteur de la restauration collective à se mobiliser dans l'objectif d'atteindre au plus vite les obligations de la loi EGalim, complétée par la loi Climat et résilience, notamment en ce qui concerne les approvisionnements en produits durables et de qualité, dont ceux issus de l'agriculture biologique et si possible de nos territoires. Outre l'accès à une alimentation de qualité et durable pour les convives, l'objectif est aussi de garantir des débouchés stables aux producteurs français, pour qu'ils s'engagent dans des pratiques durables, tout en préservant leur rémunération, et ainsi répondre à l'enjeu crucial de souveraineté alimentaire de la France.

Annie Genevard a souligné la mobilisation croissante du secteur pour la télédéclaration des données d'achats sur la plateforme « [ma cantine](#) ». Elle a annoncé que **41 % des cantines ont rendu publics leurs taux de produits durables et de qualité au premier trimestre 2025**.

Par ailleurs, **Annie Genevard a annoncé le lauréat de l'appel à projets relatif à l'alimentation durable dans la restauration collective**, lancé par le [Service d'information du Gouvernement](#) (SIG) en mars 2025 pour soutenir les campagnes d'intérêt général portées par les associations. Après instruction avec les ministères chargés de l'agriculture et de la transition écologique, **la campagne portée par le réseau Restau'Co a été désignée lauréate**. Elle bénéficiera de la diffusion gracieuse de cette campagne sur les antennes du service public audiovisuel et, selon les accords conclus, sur d'autres supports de communication nationale.

La campagne retenue, intitulée « [La restauration collective célèbre ses champions](#) », repose sur une série de portraits audiovisuels mettant en lumière les cuisiniers et personnels engagés dans la restauration collective. Ces formats courts, filmés dans leurs établissements, valorisent le travail de ces professionnels autour de trois leviers principaux : le respect des exigences réglementaires (produits durables et de qualité), l'adaptation des repas aux besoins des convives, et l'engagement dans la transition alimentaire.

« La restauration collective, avec ses 80 000 lieux de restauration en France, joue un rôle crucial pour les enjeux de souveraineté alimentaire de nos territoires, mais aussi de santé publique, d'éducation à l'alimentation ou encore de réduction des inégalités sociales. Garantir une alimentation de qualité, équilibrée et durable en restauration collective demeure une politique prioritaire du gouvernement. »

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
de la Souveraineté alimentaire

Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv